

Procédure—Suite

- Députés, déclarations en vertu de l'art. 31, propos non de mise, 614
- Discours du Trône
Adresse en réponse, débat, ajournement, m. (Turner, J.) adoptée, 18
Discours, pertinence, 9
Prise en considération le lendemain, 9-10
- Gouverneur général, message
Signé par le suppléant, députés, non-obligation de se lever, 155
Voir aussi sous le titre susmentionné Quorum
- Horloge, défectuosité, 490
- Langage antiparlementaire, 563, 569
Honorables ou non, 202
Mensonge, etc., 118, 666
Morveux, *slime-bag*, 728
Rappel au Règlement, moment opportun, 728
Rétractation, 119, 666
Voir aussi sous le titre susmentionné Questions de privilège
- Limite de temps. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Attribution de temps
- Masse, 5
- Ministres
Absence ou présence à la Chambre. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Députés—Absence ou présence à la Chambre
Déclarations, commentaires, etc. *Voir sous le titre susmentionné* Questions de privilège—Ministres
- Motions d'ajournement, art. 52, permission refusée, question ne répondant pas aux exigences nécessaires et pouvant être étudiée par d'autres moyens, 65, 159
- Motions dilatoires
Que la Chambre passe maintenant à l'Ordre du jour, adoptées (Lewis, D.), 23-4, 75-6, 407-8, 531-2
Que la Chambre s'ajourne maintenant, adoptée (Mazankowski, D.), 19
Qu'un député soit maintenant entendu, irrecevable (Copps, S.), 847
- Motions émanant du gouvernement
Adoptée, 275-6
Amendement adopté, 274-5
Avis, appel à l'Ordre du jour, recevabilité, 23, 65-73, décision différée, 74; étant donné que la motion ne modifie le Règlement que pour une durée déterminée et que, depuis l'instauration des comités législatifs, il est arrivé souvent que la Chambre ait recours au comité plénier pour accélérer les travaux, la motion n'est pas fondamentalement différente de celle présentée pour suspendre le Règlement en juin 1988, recevable, 76-8
- Clôture, art. 57, motion
Adoptée (Lewis, D.), 135-6
Avis, 71, 84
Dépôt sur une question dont la Chambre n'a pas encore été saisie, recevabilité, 71-4, décision différée, 74; irrecevable, 78
- Discours, durée, prolongation, consentement unanime, 237
Refusé, 219-20
Présentation, consentement unanime, 732

Procédure—Suite

- Motions émanant du gouvernement—*Suite*
Répercussions, présentation d'amendement au projet de loi lors de l'étape de la deuxième lecture, possibilité, etc., mettant en doute la recevabilité de la motion, 193-5; la présidence a déjà jugé la motion recevable, 195
Vote par appel nominal, résultat du dernier vote, application à la motion principale, consentement unanime, 275
- Ordre du gouvernement, remplacement par un autre, 103
Ordre déjà présenté doit être ajourné au préalable, 104-5; ledit ordre n'ayant pas été complètement présenté à la Chambre, l'autre est recevable, 105-6
- Ordre du jour. *Voir sous le titre susmentionné* Motions dilatoires—Que la Chambre passe maintenant à l'Ordre du jour et Séances de la Chambre—Ajournement avant l'heure prescrite, absence de points à l'ordre du jour
- Président, élection, 1-3
Président des comités pléniers, décision, appel. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Appel
- Projet de loi émanant des députés, présentation, délai, le projet figurant au *Feuilleton* mais n'ayant pas encore été déposé au bureau, consentement unanime, 731
- Projets de loi émanant du gouvernement
Attribution de temps, Grande-Bretagne, application à tous les projets de loi, 272
- Comité plénier
Amendements, présentation, moment opportun, étude, etc., 413, 500-1
Discussion hors de la Chambre, 501
- Clôture, art. 57, motion
Adoptée (Lewis, D.), 541
Avis, 500
Cas particulier. *Voir* Libre-échange Canada—États-Unis, Accord, mise en oeuvre, Loi—C-2—Comité plénier
Questions et réponses, discours, durée, 573, 575-6
Recevabilité, avis prématuré, articles non encore abordés ou différés, etc., 532-7; décision différée, 538; recevable, 538-41
- Débat, pertinence, 416-7, 516
- Discours
Ordre de parole, alternance, 417
Prolongation, consentement unanime refusé, 555
- Réponses, brièveté, 417
Souper, pause, prolongation, 458
- Deuxième lecture
Adoption, motion, vote par appel nominal, résultat d'un amendement, application et inversion, consentement unanime, 404
Amendement recevable, 329
- Clôture, art. 57, motion
Adoptée (Lewis, D.), 278-9
Cas particulier. *Voir* Libre-échange Canada—États-Unis, Accord, mise en oeuvre, Loi—C-2—2^e l.
- Et renvoi au comité plénier
Plutôt qu'au comité législatif, motion, recevabilité, 102-3; la motion suspendant l'application du Règlement dans ce sens n'ayant pas encore été adoptée, cette motion est prématurée, irrecevable, 103